

## «On découpe Samuel Paty, sans empathie» : un rappeur arrêté pour son clip aux propos ignobles

Interpellé à Lagny-sur-Marne, l'individu est toujours en garde à vue. Il devra répondre jeudi, en comparution immédiate, des faits d'apologie du terrorisme, recel de vol et destruction par moyen dangereux pour les personnes.

Par Le Figaro avec AFP  
Publié il y a 2 heures,  
Mis à jour il y a 2 heures



Interpellé mardi à Lagny-sur-Marne, le jeune homme, connu des services de police, était toujours en garde à vue mercredi après-midi. *Capture d'écran YouTube Maka Officiel*

Un individu de 18 ans a été interpellé et placé en garde à vue en Seine-et-Marne après avoir diffusé un clip de rap clamant «On découpe comme Samuel Paty, sans empathie» sur fond de machettes et de scies. Interpellé mardi à Lagny-sur-Marne, le jeune homme, connu des services de police, était toujours en garde à vue mercredi après-midi pour

apologie du terrorisme, recel de vol et destruction par moyen dangereux pour les personnes, a indiqué la procureure de la République de Meaux, Laureline Peyrefitte. Il sera jugé jeudi en comparution immédiate, selon une source proche de l'enquête.

Le clip du morceau intitulé *Samuel Paty*, diffusé sur YouTube, met en scène le rappeur Maka entouré de jeunes masqués de noir et armés de machettes, couteaux et scies. En décor, une voiture qui brûle. «*Il conteste les infractions qui lui sont reprochées*», a précisé la procureure. La vidéo a été retirée de la plateforme après sa parution le 11 novembre.

Deux jours plus tard, un adolescent de 14 ans avait repris les paroles de ce morceau en classe pour menacer une enseignante d'un collège de Savigny-le-Temple pendant un cours consacré à la liberté d'expression. Une enquête avait été ouverte pour menaces de mort sur une personne chargée d'une mission de service public par le parquet de Melun. L'adolescent, en classe de troisième, qui portait par ailleurs dans une de ses poches un pistolet à impulsion électrique Taser, a été présenté à un juge pour enfants.

Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, a été décapité en pleine rue près de son collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) le 16 octobre par un Tchétchène de 18 ans qui lui reprochait d'avoir montré en classe des caricatures du prophète Mahomet.

---

**À VOIR AUSSI** - Apologie du terrorisme: les enfants sont-ils responsables de leurs propos ?